



MENTAL HEALTH EUROPE – SANTE MENTALE EUROPE aisbl

Boulevard Clovis 7, B-1000 Bruxelles

Tél +32 2 280 04 68 - Fax +32 2 280 16 04

E-Mail: [info@mhe-sme.org](mailto:info@mhe-sme.org)

[www.mhe-sme.org](http://www.mhe-sme.org)

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

### **A l'occasion du Conseil européen de printemps de mars 2007**

Aujourd'hui en Europe les gens doivent faire face à des défis qui jalonnent leur vie quotidienne. Les questions liées à la démographie, aux écarts de formation et de compétence, aux technologies, à la mobilité des travailleurs et à l'équilibre entre vie professionnelle et familiale, ont toutes un rôle à jouer soit dans le renforcement de la capacité de résilience des personnes, si elles disposent dès le départ des ressources adéquates, soit dans le poids qu'elles vont faire peser sur leur santé et leur bien-être en général et sur leur santé mentale et leur bien-être mental en particulier.

La maladie mentale est le fruit d'une interaction complexe entre différentes causes et elle est influencée par de nombreux facteurs de risque ou de protection. Les personnes sans emploi et socialement exclues connaissent plus de troubles mentaux que les personnes qui ont un emploi et qui sont socialement intégrées.

La santé mentale est le résultat d'une combinaison entre bien-être social et émotionnel. ***La santé mentale procure aux individus la vitalité dont ils ont besoin pour mener à bien leur travail et leur vie personnelle, pour réaliser leurs objectifs et interagir avec les autres dans le respect et la dignité.***

Au niveau international, la prise de conscience de l'interrelation entre nos environnement sociaux, les soins et l'éducation reçus en tant qu'enfant, nos interactions avec les autres, le sentiment d'appartenance à la communauté tout au long de notre vie et notre bien-être mental et émotionnel est grandissante. ***Des questions telles que le logement, l'emploi ou le transport, ont toutes un rôle crucial à jouer dans la détermination de la santé mentale et du bien-être de la population.***

Santé Mentale Europe (SME) appelle les chefs d'Etat et de gouvernements européens, qui se réuniront pour le Conseil européen de printemps les 8-9 mars, à tirer profit de la prochaine célébration du 50ème anniversaire de la signature du traité de Rome pour s'engager clairement ***en faveur d'une Europe sociale où une haute priorité est donnée à la santé mentale et au bien-être tant dans l'éventail politique que dans l'agenda social et sanitaire européen.***

Plus particulièrement, SME invite les dirigeants à prendre en compte le fait que:

- ➔ La santé mentale et le bien-être social et émotionnel sont des thématiques publiques clés qui requièrent une action globale et intersectorielle.
- ➔ Les problèmes de santé mentale peuvent prédisposer les personnes au chômage, à l'exclusion sociale et à la discrimination. Le chômage, l'exclusion sociale et la discrimination contribuent eux aussi à l'apparition des problèmes de santé mentale.
- ➔ Le fait d'améliorer l'environnement social dans les écoles et sur les lieux de travail, d'encourager l'inclusion au sein de la communauté et de développer de solides réseaux de soutien tout au long de la vie peut avoir un impact positif sur la santé mentale.
- ➔ Renforcer les capacités de résilience collectives et individuelles permet de créer des aptitudes de gestion positive des périodes de transition qui apparaissent tout au long de la vie.
- ➔ Etant donnés les liens qui existent entre la santé mentale et les différents aspects de la vie quotidienne, la mise en place de partenariats avec les autres services sanitaires et sociaux sont nécessaires à l'amélioration de la santé mentale et du bien être de la population.

Pour de plus amples informations veuillez contacter le secrétariat de SME: [info@mhe-sme.org](mailto:info@mhe-sme.org), +32 2 280 04 68

Mental Health Europe - Santé Mentale Europe est une organisation non gouvernementale européenne qui travaille à la promotion de la santé mentale positive, à la prévention des troubles mentaux, à l'amélioration des soins, à la défense de l'inclusion sociale et à la protection des droits fondamentaux des (ex)usagers des services de santé mentale, de leurs familles et de leurs soignants.